

Compte rendu de la réunion du 04 avril 2022

Groupe de travail ETP Santé mentale

En lien avec la fiche action n°2 du Projet Territorial de Santé Mentale du Val d'Oise

Participants présents : Carole DUPUY (Clinique La nouvelle Héloïse), Sandrine DURANTON (Présidente du Conseil de l'Ordre des Médecins), Elisabeth BRITO BORGES (CH Carnelle Portes de l'Oise), Geneviève GAGNEUX (Coordinatrice CLSM Agglomération Cergy Pontoise), Caroline TOSI (Coordinatrice adjointe CoordETP95).

Absents excusés : Claude GERNEZ (Psychiatre en ville), Chabha IDIR (Coordinatrice CLSM Argenteuil Bezons)

Début de la réunion : 18h30

Fin de la réunion : 20h15

Le Projet Territorial de Santé Mentale contient un volet d'actions sur l'Education Thérapeutique du Patient, en sa fiche action n°2.2 (PTSM page 150).

Dans ce cadre, CoordETP95 accompagne les travaux du groupe de travail visant à mettre en œuvre cette action.

Les porteurs de projets sont le Dr LAMISSE Christophe et le Dr DUPUY Carole. Le groupe de travail est composé notamment de représentants des contributeurs identifiés dans la fiche action. Mais la composition du groupe de travail n'est pas figée. Elle évolue pour intégrer d'autres contributeurs, en fonction des besoins qui seront identifiés lors des réunions successives.

Ordre du jour de la réunion n°3 :

1. Temps d'accueil des nouveaux membres dans le groupe - Retour rapide sur les objectifs fixés lors de la réunion n°2
2. Informations / discussions sur le Contrat Territorial de Santé Mentale
3. Focus formation des personnels en ETP
4. Présentation des moyens mis en place par CoordETP95 pour réaliser l'enquête sur les actions éducatives en santé mentale menées sur le département
5. Echanges et informations sur l'ETP à distance
6. Information : présentation de PROFAMILLE au colloque de CoordETP95 sur l'Alliance Thérapeutique

➤ **Temps d'accueil des nouveaux membres dans le groupe - Retour rapide sur les objectifs fixés lors de la réunion n°2**

Nous accueillons dans le groupe les coordinatrices des Contrats Locaux de Santé Mentale existants sur le département. Seule Mme Gagneux, coordinatrice du CLSM de l'agglomération de Cergy Pontoise, a pu se joindre à nous ce soir. Les autres coordinatrices ont manifesté leur intérêt à participer aux prochaines réunions du groupe. Leur présence représente un grand intérêt car elles connaissent parfaitement les structures et actions en santé mentale qui se réalisent sur le territoire. Elles pourront ainsi faciliter le lien nécessaire à établir avec les professionnels de ville.

Madame Gagneux indique qu'elle a participé à la phase 2 de la construction du PTSM 95. Elle est formatrice en ETP (Master 2 Santé Publique - ETP). Le plan d'action du CLSM de l'agglomération de Cergy Pontoise est en concordance avec les actions listées au PTSM. Elle pourra nous informer utilement sur ce qui existe en termes d'actions éducatives en santé mentale sur le territoire où elle exerce. Elle souhaite par ailleurs être informée de celles qui existent sur le reste du département.

Le docteur Duranton nous indique qu'il n'y a toujours pas de médecin généraliste volontaire pour intégrer le groupe. Ni de motivation particulière de la part des CPTS. La raison invoquée n'étant pas un manque d'intérêt pour le sujet, mais plutôt un manque de temps disponible.

La question est posée d'inviter un(e) psychologue à participer aux travaux du groupe. De l'avis collectif, il serait effectivement très intéressant d'avoir le regard de ces professionnels, toutefois, il est nécessaire que ce(tte) psychologue exerce dans une équipe pluridisciplinaire, avec une dynamique collective. Il s'agirait donc d'intégrer un(e) professionnel(le) qui travaille en hôpital ou au sein d'une structure de ville type MSP par exemple. Le Docteur Dupuy et Mme Brito se chargent de proposer la candidature d'un(e) psychologue de leur connaissance.

Le groupe propose d'intégrer aussi un(e) infirmier(e) libéral(e) car ils (elles) peuvent être en lien régulier avec des patients pour la délivrance des traitements.

➤ **Informations / discussions sur le Contrat Territorial de Santé Mentale**

Une lecture attentive est faite de la fiche action du CTSM sur l'ETP. Des corrections sont apportées (voir ci-dessous la fiche action finalisée). Le document sera transmis par CoordETP95 à Cécile COURANT (équipe de coordination du PTSM), pour intégration dans le projet final de CTSM.

Titre	5. Renforcer les programmes d'éducation thérapeutique du patient en santé mentale sur le département
Catégories	Public : patients souffrant de troubles psychiques
	Thématique : prévention des rechutes et des ré-hospitalisations, développement des compétences du patient, psychoéducation, développement / élargissement de l'ETP en ville
	Offre de soins ou de services : éducation thérapeutique
Cadrage régional	Liens avec les priorités en santé mentale du PRS IDF <ul style="list-style-type: none"> - Agir pour des pratiques « orientées rétablissement » <ul style="list-style-type: none"> o Organiser dans chaque territoire l'accès des patients aux programmes d'éducation thérapeutique

Justification de l'action	<p>En santé mentale, différentes études ont montré que la participation de patients à des programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP) a un effet favorable sur le taux de rechute et de ré hospitalisation, mais aussi que cet effet est majoré lorsqu'on y associe un programme de psychoéducation des familles.</p> <p>Plusieurs dispositifs existent actuellement dans le département, mais restent très centrés sur les hôpitaux : par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ETP spécifique à la schizophrénie sur le CH d'Argenteuil, ainsi qu'un programme pour la bipolarité - Plateforme territoriale de réhabilitation psychosociale et de remédiation cognitive Sud Val d'Oise sur le CH d'Argenteuil (P2R95), ouverte en 2020 - ETP « Bien vivre avec son traitement », sur le Centre Hospitalier René-Dubos, à Pontoise - ETP spécifique à la bipolarité et aux addictions à l'alcool à la clinique La Nouvelle Héloïse. - Programme de psychoéducation pour les troubles bipolaires et les addictions à l'alcool à la clinique d'Orgemont - Différents programmes de psychoéducation à la clinique de Psychothérapie d'Osny <p>Par ailleurs la plateforme CoordETP95 de soutien aux programmes d'ETP du Val d'Oise a été mise en place depuis 2014 avec un financement ARS. Elle porte une volonté de développer l'offre d'ETP en ville et d'impulser une dynamique partenariale sur le département du Val d'Oise. Le diagnostic précédant le PTSM fait état de la nécessité de développer plus encore ce type de programmes en ville et de partenariats ville-hôpital dans le Val d'Oise.</p>
Description de l'action	<p><i>Objectif :</i> Renforcer les compétences des personnes concernées</p> <p><i>Déroulé prévu et calendrier :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Recenser les dispositifs existants en santé mentale en ETP / psychoéducation du patient et diffuser l'offre aux acteurs du territoire pour faciliter les orientations <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les opérateurs existants et les offres éducatives à destination des personnes vivant avec un trouble psychique, déclarées ou non ▪ Mettre en place un annuaire simple (via le site de CoordETP95 notamment – en concertation avec l'ARS) et le diffuser au public, aux acteurs de la psychiatrie et aux 3 DAC du département afin de faciliter les orientations <p>➤ <i>Calendrier : janvier à octobre 2022</i></p> 2. Travailler à rendre plus accessible et lisible le processus de labellisation en ETP <ul style="list-style-type: none"> ▪ Si la labellisation est estimée difficile, en raison de la lourdeur des critères nécessaires, les acteurs insistent sur la nécessité de critères partagés, incluant la formation des opérateurs, pour la reconnaissance et la qualité des programmes ▪ Diffuser auprès des acteurs en santé mentale du département les conditions de labellisation et les possibilités de soutien technique via l'association CoordETP95 <p>➤ <i>Calendrier : année 2022</i></p> 3. Promouvoir la formation des acteurs en éducation thérapeutique du patient <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les besoins de formation au sein des services / structures volontaires, en psychiatrie et hors psychiatrie

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les freins à l'accès à la formation et les leviers disponibles pour les lever ▪ Promouvoir l'inscription de ces formations dans les plans de formation des structures <p>➤ <u>Calendrier</u> : 2022-2025</p> <p>4. Élaborer des programmes d'ETP reposant sur des partenariats psychiatrie – ville – médico-social – associations de patients/aidants – hôpital</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recenser les besoins prioritaires (thématiques, infra territoires) non pourvus ▪ Intégrer les pairs aidants (via les GEM, les médiateurs de santé pairs) et les associations de proches dans l'élaboration de l'offre ▪ Promouvoir auprès des équipes existantes la mise en place de ces programmes <p>➤ <u>Calendrier</u> : 2022-2025</p>
	<p><u>Territoire cible</u> :</p> <p>Ensemble du département du Val d'Oise</p>
	<p><u>Indicateurs d'évaluation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un annuaire départemental de l'offre en ETP et actions éducatives en direction des personnes souffrant de troubles psychiques et leurs proches - Utilisation de cet annuaire par les DAC du département et par l'ensemble des professionnels de santé (nombre de consultations de cet annuaire notamment) - Nombre de personnes formées chaque année en ETP (Formation ETP 40h au minimum) - Nombre de nouveaux programmes d'ETP créés chaque année
Acteur(s) en responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> - Clinique la Nouvelle Héloïse - CoordETP95 - CHA
Acteurs impliqués	<ul style="list-style-type: none"> - CDOM - CPTS – Médecin généraliste - UNAFAM 95 - Pôles de psychiatrie générale et infanto-juvénile - SUPADO, CHA - CLSM - Professionnels de santé mentale de ville
Ressources prévues	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe de travail pour le recensement et la diffusion de l'existant, le recensement des besoins et la structuration d'une offre complémentaire - Moyens pour la formation des professionnels
Numéro des fiches-actions PTSM correspondantes	<p>Action n° 2.2</p>

➤ **Focus formation des personnels en ETP**

Nous rappelons la nécessité de promouvoir la formation ETP 40h auprès des professionnels. CoordETP95 a établi un document qui répertorie (de manière non exhaustive) les organismes de formation agréés. La liste sera transmise par mail lors de l'envoi du CR de cette réunion.

Mme Brito mentionne le travail réalisé sur le recensement des personnels formés au sein de son établissement.

Mme Tosi rappelle que CoordETP95 propose régulièrement des formations d'initiation/d'information (non qualifiantes) sur des thématiques ciblées en ETP. Elle demande si les professionnels de santé mentale pourraient avoir besoin de formations qui leur seraient réservées, compte tenu des spécificités liées aux troubles psychiques. Cette option pourrait être retenue sur certaines thématiques. A voir.

Mme Gagneux propose de programmer une réunion d'échanges sur les pratiques, et notamment les pratiques socio-éducatives, pour partager les expériences, croiser les regards sur les activités éducatives.

➤ **Présentation des moyens mis en place par CoordETP95 pour réaliser l'enquête sur les actions éducatives en santé mentale menées sur le département**

Afin de réaliser l'enquête sur les actions éducatives en santé mentale sur le département, CoordETP95 a décidé de recruter un(e) stagiaire qui y consacrera ses trois mois de stage. La fiche de poste de ce(tte) stagiaire est présentée au groupe, qui y apporte quelques modifications. (Fiche de poste en annexe de ce CR).

CoordETP95 espère pouvoir mener à bien cette enquête d'ici cet été, pour une restitution au groupe en septembre – octobre 2022.

S'agissant de la communication autour des résultats de cette enquête, comme sur d'autres sujets relatifs à ce groupe de travail, le docteur Duranton nous indique que le Conseil de l'Ordre peut être un bon relais de communication, par le biais d'envoi de mails d'information aux médecins inscrits à l'Ordre.

➤ **Echanges et informations sur l'ETP à distance**

Plusieurs questions devaient être abordées. Ces questions seront traitées lors d'une prochaine réunion du groupe, faute de temps et faute d'informations suffisantes à communiquer par les membres présents.

(Pour information et réflexion d'ici le prochain rdv : Y a-t-il eu des expériences en France ? Est-ce que des évaluations ont été réalisées ? Quelles sont les précautions à prendre (notamment sur les questions de la contenance de l'environnement) ? Quelles types de pathologies peuvent faire l'objet d'ETP à distance ? Quels pré-requis pour les patients ? ETP individuel ou collectif ? etc.)

Il est proposé aux membres de se renseigner sur cette pratique et d'inviter les professionnels qui y ont eu recours à nous faire part de leur expérience lors d'une prochaine réunion.

➤ **Information : présentation de PROFAMILLE au colloque de CoordETP95 sur l'Alliance Thérapeutique**

Pierre-Antoine Gillouin, psychologue clinicien et animateur du programme Profamille95 au CH d'Argenteuil, va présenter le programme PROFAMILLE lors du colloque organisé par CoordETP95 le 21 avril prochain.

Une occasion de mettre l'ETP en santé mentale à l'honneur.

➤ **Rappel des axes prioritaires établis au cours des réunions**

- ✓ Information/ Communication sur les programmes et actions mis en place (avant de créer de nouvelles actions/programmes)
- ✓ Formalisation des actions d'éducation qui se réalisent dans les structures de ville et les structures hospitalières : c'est un préalable indispensable à la communication
- ✓ Mieux identifier les besoins en ville avant d'y déployer des actions, pour structurer et organiser les actions entre acteurs hospitaliers, associatifs, praticiens de ville. Et s'appuyer notamment sur la plateforme de réhabilitation
- ✓ Mener une réflexion sur le développement d'une collaboration active entre les praticiens de ville et les praticiens hospitaliers. Ce qui peut se faire notamment par le biais des plateformes de réhabilitation.
- ✓ Mener une réflexion sur la réalisation de l'ETP en visio-conférence, à distance. Ceci constitue une très bonne piste pour développer l'offre sur le territoire.

Objectifs respectifs pour les prochaines réunions du groupe de travail :

CoordETP95 : Mise en œuvre du recrutement d'un(e) stagiaire pour la réalisation de l'enquête.

Docteur DURANTON : Rechercher un médecin généraliste qui serait intéressé à participer au groupe de travail, dans l'optique d'une meilleure intégration du point de vue de la « ville » aux réflexions du groupe. L'idéal serait peut-être que ce médecin soit membres d'une CPTS.

Docteur DUPUY et Mme BRITO BORGES : Identifier de potentiels participants au groupe parmi les psychologues et infirmiers libéraux.

Ensemble des MEMBRES DU GROUPE (présents ou non à la réunion du groupe de travail) :

- Se renseigner sur l'ETP à distance en santé mentale
- Porter à connaissance de CoordETP95 toutes les actions d'éducation thérapeutiques dont ils ont connaissance (programmes agréés ARS ou action éducatives en cours ou en projet)
- Réfléchir aux pathologies qui peuvent plus facilement faire l'objet d'ateliers en ville et /ou en visio conférence

Et toujours... même si il a été décidé de privilégier les actions d'information et de communication dans un premier temps:

- Identification d'une structure de ville dans laquelle un atelier d'ETP pourrait être effectué (il s'agit ici d'élargir le champ d'action d'un programme ETP existant, qui est actif sur une structure hospitalière)
- Imaginer les conditions pratiques de réalisation : Quand (à quelle date est-ce envisageable de débiter l'expérience) ? - Comment (quel type de partenariat avec la structure de ville, ateliers en présentiel ou en visio-conférence, etc) ? - A quelle fréquence (à déterminer en fonction du nombre de patients potentiels)? - Par qui (quels professionnels pourraient intervenir ? des hospitaliers ou des personnels de ville formés à l'ETP ? – intégrer des pairs aidants) – Avec quels moyens (réfléchir notamment aux

questions de financement) ? – Quel mode d'accès pour les patients (réfléchir au parcours du patient – qui adresse le patient, qui fait le BEP, etc) – Avec quels outils de communication sur cette action ? – Etc .

L'objectif de ce travail est d'engager la réflexion et la discussion autour du développement des actions en ville.

Pour rappel, si besoin, voici les coordonnées de votre référente au sein de l'équipe de coordination du PTSM :

Cécile COURANT – Cabinet ENEIS KPMG – ccourant@kpmg.fr